

Aix en Provence le 03 juin 2021

PROCES VERBAL N° 1 2021-2022 CTOC DU 20 mai 2021.

Présents en visioconférence : BONNAUD Roland, BOULEN Philippe, CLAVE Tatiana, COLOMBANI Charles, FARRUGIA Claude, FENASSE Patrick, GIRAUD Cédric, LAZARO Albert, MARY Philippe, MESSIKA Robert, SAUVAN René, SOTTOCASA Laurent, STURA Hubert.

Excusés : CLEMENT Audrey, DUBOIS Marine.

Ouverture de la réunion à 18h30

- Les compétitions Elite :

- Les tours de qualification :
 - U15 féminin et masculin :
 - Gestion comité ; Les comités organisent leur sélection courant septembre (situation sanitaire le permettant). Chaque comité donne 2 qualifiés sauf le 04/05 : 1 soit 9 clubs.
 - Gestion Territoire
 - J1 **le 26 septembre** : 12 équipes (3*4) : 1 du 04/05, 5 du 13 et 2 chaque autre comité, si pas de deuxième équipe du 04/05 alors 6 pour le 13.
 - J2 **le 03 octobre** : 6 équipes (1*6) : les 2 premiers de chaque poule ne se rejouent pas, on conserve les résultats de la J1 entre eux. Les 3 premiers sont qualifiés.
 - U17 masculin :
 - Gestion comité ; Les comités organisent leur sélection courant septembre (situation sanitaire le permettant). Chaque comité donne 2 qualifiés sauf le 04/05 : 1 et le 13 : 3 soit 10 clubs.
 - Gestion territoire **le 26 septembre**
 - 12 équipes (3*4) chaque comité donne 2 équipes sauf le 04/05 : 1 et le 13 : 5. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés.
 - U17 féminin :
 - Gestion comité ; Les comités organisent leur sélection courant septembre (situation sanitaire le permettant). Chaque comité donne 2 qualifiés sauf le 04/05 : 1 soit 9 clubs.
 - Gestion territoire **le 26 septembre**
 - La CTOC organisera un ou plusieurs tournois avec les équipes restantes.

La commission va rechercher des structures d'accueil pour organiser ses diverses qualifications les 26 septembre et 3 octobre. Un mail vous sera envoyé avec le cahier des charges à appliquer pour recevoir.

Philippe Boulen
Président de la CTOC